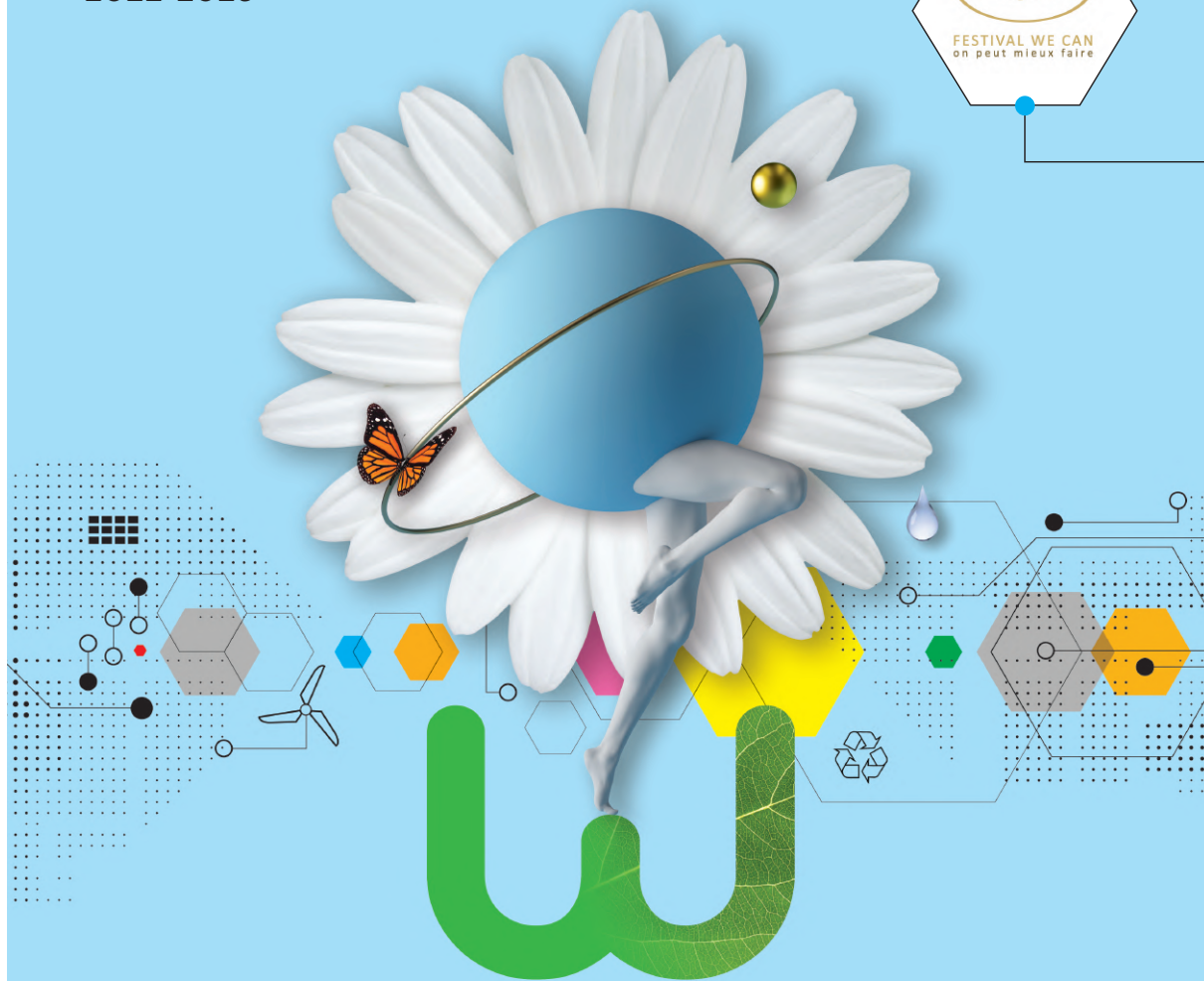


DÉFIS ÉCOCITOYENS INTER-ÉTABLISSEMENTS AGRICOLES AUVERGNE-RHÔNE-ALPES 2022-2023



“On peut mieux faire”

Une année scolaire, des défis écocitoyens, un festival

En partenariat avec

Création : Apdée (v2539772) - Crédit photos : Adobe Stock



« On peut mieux faire 🤔 »

Une année scolaire, 3 défis écocitoyens, un festival des lycées agricoles



Une année de travail collectif autour des objectifs du développement durable en Auvergne-Rhône-Alpes

Élèves et personnels de l'enseignement agricole, nous nous mobilisons dans nos établissements pour changer durablement nos manières de vivre et de travailler. Nous sommes convaincus par la nécessité d'agir et de notre responsabilité pour limiter les effets du changement climatique sur nos vies. Nous sommes des aventuriers du vivant ! Mieux que personne nous savons la fragilité de la nature, nous avons la charge d'en préserver ses ressources précieuses.

Rejoins-nous si tu as envie de faire bouger les choses ! Car ensemble on peut mieux faire ! Avec ta classe, en stage, au sein de l'association des élèves, accompagné de tes profs ou de ton groupe de potes au lycée, relève le challenge de l'opération On peut mieux faire.

Cette année, nous te lançons 3 grands défis que tu devras réaliser en équipe au sein de ton lycée. Ensemble, vous porterez les couleurs de votre établissement et tenterez de remporter le grand trophée *On peut mieux faire* remis à l'occasion du festival We Can.

3 défis pour mettre à l'épreuve votre engagement et votre créativité

Les trois défis de cette opération sont de nature très différentes pour permettre à tous les talents de s'exprimer à l'intérieur de votre équipe. Pour y répondre avec ambition il faudra vous partager le travail ! Il est toutefois possible de ne pas s'inscrire à tous les défis (voir la déclaration d'intention à envoyer au plus tard le 21 octobre)

Les défis devront impérativement être réalisés avant le 07 avril 2023. Vous désignerez un référent pour chacun des défis, il bénéficiera régulièrement de l'accompagnement des membres de l'organisation pendant cette année scolaire.

Au printemps, on se retrouve au Festival WE CAN ! Une journée pour mettre en lumière le talent des jeunes passionnés par l'aventure du vivant !

Nous serons tous réunis pour présenter le travail accompli au cours de l'année et partager les plus belles idées écocitoyennes des équipes des 28 lycées participant. Expositions, projections, interventions en live, remise des prix par les parrains de l'opération... le festival We Can est un concentré d'énergie (renouvelable !) pour recharger les batteries et repartir plus motivé que jamais dans son lycée pour une nouvelle aventure !

Tu es chaud pour relever le challenge ! Que dois-tu faire ?

D'abord, rapproche toi des capitaines On peut mieux faire de ton lycée. Interpelle ton professeur principal ou la vie scolaire pour connaître leurs noms.

Chaque établissement doit désigner 2 capitaines : un élève et un adulte de la communauté éducative (un personnel de vie scolaire, un agent administratif ou technique, un enseignant, etc). Ces capitaines seront les relais d'informations entre les organisateurs de l'opération *On peut mieux faire* et le lycée. Va simplement à la rencontre de l'un d'eux, il t'expliquera comment t'engager, selon ton souhait, dans un seul ou plusieurs des challenges écocitoyens.

Une visio avec les capitaines lundi 19 septembre pour répondre à toutes vos questions !

Nous donnons rendez-vous aux capitaines de chaque lycée pour une première rencontre lundi 19 septembre à 13h30 en visio :

<https://us02web.zoom.us/j/89638145761?pwd=VEYrWkZVWkvZGY3dGFYMNno2ZmR0QT09>

ID de réunion : 896 3814 5761

Code secret : 143788

C'est l'occasion pour nous de répondre à vos interrogations, de préciser certains points éventuellement et de vous booster au départ de l'opération !



Sommaire

- Description des 3 défis // Page 4
 - Défi n°1** / Raconte ta vie, tourne ton doc et passe à la TV
 - Défi n°2** / Tous ensemble marchons pour la planète et partageons notre envie d'agir
 - Défi n°3** / En voilà des idées !
- Paillettes et tapis vert au festival WE CAN / liste des prix // Page 8
- Déclaration d'intention à retourner aux organisateurs avant le 21 octobre // Page 10
- Valorise ton engagement. Inscris toi à l'unité facultative « Engagement citoyen » // Page 12
- Tu n'es pas seul 😊. Prends contact avec le réseau national des écoresponsables de l'enseignement agricole. // Page 14

Contact : Mathilde Girard natur-academie@educagri.fr

Défi n°1

Raconte ta vie, tourne ton doc et passe à la TV !

Tu es futur.e agriculteur.trice ou entrepreneur.e du vivant, citoyen.ne et écoresponsable. Tu as trouvé ta voie et tu nous racontes pourquoi !

Une aventure unique en partenariat avec aunomdelaterre.tv

Le monde est en pleine mutation et les métiers du vivant sont au cœur de ces changements. Toi qui a choisi cette voie passionnante, courageuse et engagée, fais-nous savoir qui tu es à travers un vlog (journal vidéo) : Quelle formation suis-tu, pourquoi tu l'as choisie, la profession que tu souhaites exercer et quels sont tes idées/projets en tant qu'étudiant ou étudiante éco-responsable.

Muni de ton smartphone, tout simplement, raconte-nous qui tu es, tes convictions, tes engagements, ta passion.

Ambassadeur de l'enseignement agricole, explique-nous quel acteur de la transition agroécologique tu es. En quoi la manière dont tu exerceras ton métier demain va vraiment changer les choses ?

🏆 Les 3 lauréats verront leurs documentaires diffusés sur la chaîne aunomdelaterre.tv . Le jury sera composé de personnalités du cinéma, youtubeur, journaliste et acteur.

📅 Les 29 septembre et 08 décembre : 2 Webinaires pour vous former avant de vous lancer et vous accompagner pendant le tournage

L'équipe aunomdelaterre.tv proposera aux élèves volontaires et adultes référents deux webinaires, pour apprendre à tourner facilement des images de qualité avec un équipement léger, et partager avec les futurs réalisateurs les notions techniques élémentaires. Antoine Robin, cofondateur de la chaîne, partagera avec vous les trucs et astuces pour scénariser, tourner et monter votre vlog.

Le webinaire sera enregistré, disponible en ligne et transmis à tous les volontaires qui souhaiteront rejoindre l'aventure au fil de l'eau !



Alors qu'il existe en France des chaînes de TV dédiées à l'Histoire, aux faits divers, à la santé, aux courses hippiques, au poker, pas une n'était consacrée jusqu'alors au monde agricole, à ceux qui nous nourrissent, et à ce qu'ils mettent dans nos assiettes !

Et pourtant les sujets ne manquent pas en commençant bien sûr par la souveraineté alimentaire. Un monde agricole en profonde mutation, tiraillé entre le bio et le conventionnel, observé par une société qui réclame des animaux mieux traités, pressé par des cours de matières premières qui s'envolent, stressé par des sécheresses récurrentes, boudé par une nouvelle génération qui hésite à aller dans les champs etc...

Mais que sait-on vraiment de celles et ceux qui s'acharnent pour nous nourrir avec trop souvent en retour une maigre rémunération ? Qui sait qu'en France nous avons l'une des agricultures les plus exemplaires au monde ?

Il fallait un homme de conviction, un enfant de la balle, un fils d'agri, un défenseur infatigable du monde paysan, un réalisateur à succès pour porter ce projet : Créer une chaîne de TV sur abonnement, un "Netflix" de l'agriculture avec le meilleur du documentaire sur le monde agricole et le bien manger, du champ à l'assiette !

Défi n°2

Tous ensemble, marchons pour la planète et partageons notre envie d'agir !

Dans le cadre de ce défi, vous organiserez une marche qui réunira le maximum d'élèves et les personnels de votre établissement. Mais ce n'est pas tout, vous devrez rallier autant de personnes extérieures que vous le pourrez pour grossir les rangs de votre cortège citoyen (collèges voisins, services jeunesse, associations etc). C'est votre capacité à entraîner et mobiliser qui est en jeu dans ce défi. N'hésitez pas à nouer très en amont des partenariats locaux avec des associations ou des municipalités.

Vous pouvez choisir de vous inscrire dans une opération existante sur votre territoire ou au sein du lycée, pourvu que vous apportiez une contribution singulière et visible dans la mise en œuvre, en justifiant bien-sûr de liens avec l'opération On peut mieux faire 😊.

Vous êtes libres d'imaginer la forme de cette randonnée. En plusieurs étapes, sobre ou colorée, festive ou silencieuse, il ne peut s'agir en revanche que d'un seul événement (c'est à dire une seule date). Elle peut être associée à des animations, des débats, des événements artistiques en tout genre... C'est à vous de décider, pourvu qu'elle soit solidaire, fédératrice et engagée écologiquement. Bref, tant qu'il y a de la marche, ça marche !

Marchez, faites du bruit sur les réseaux puis envoyez vos preuves au jury !

Ce défi sera évalué par le jury au regard de l'énergie que vous déploierez sur réseaux sociaux et sur la manière dont vous valoriserez cette initiative lors du « Festival WE CAN » (expression de votre choix / voir défi n°3 / En voilà des idées).

Le jury remettra le prix **Mille pour ma planète** à l'équipe qui saura le mieux répondre aux critères suivants :

- Audace
- Mobilisation
- Partenariats
- Communication presse et réseaux sociaux

Vous adresserez par voie numérique les preuves de réalisation de votre action au plus tard le 07 avril 2023 aux organisateurs sous la forme :

- d'un dossier illustré présentant votre opération et indiquant l'ensemble des justificatifs en lien avec les 4 critères retenus par le jury
- d'une vidéo (film ou montage photo animé) d'une durée d'1 minute maximum / format MP4 / fichier Haute définition / taille 1Go max.

Défi n°3

En voilà des idées !

Au cours de l'année scolaire, chaque équipe, dans chaque établissement, initie ou développe ses propres projets en lien avec les objectifs du développement durable. Le festival We Can est l'occasion de rassembler ces équipes qui présenteront à leurs pairs et au jury du festival le fruit d'une année de travail. Le jury du festival We Can décernera les prix aux lauréats pour récompenser les plus belles idées. C'est à l'établissement qui aura le mieux démontré sa mobilisation sur l'ensemble des défis que sera attribué enfin le Trophée On peut mieux faire.

En cohérence avec le projet d'établissement, les équipes pédagogiques et les chefs d'établissement fixent une feuille de route pour réaliser durant toute l'année scolaire des actions répondant aux objectifs du développement durable.



Ces actions sont bien-sûr différentes des deux autres défis lancés dans le cadre de l'opération On peut mieux faire 😊 (défi n°1 réalise un vlog "Raconte ta vie", défi n°2 "1000 bornes pour la planète"). Il peut s'agir d'initiatives nouvelles (ex : création d'un club On peut mieux faire, lancement d'un nouveau partenariat entre l'EPL et une association, mise en œuvre d'une action inscrite dans le plan local enseigner à produire autrement de l'établissement, etc) ou d'actions qui existent déjà au sein de l'établissement et qui auront été développées ou mieux valorisées à cette occasion.

L'objectif de ce défi est d'organiser en interne la dynamique la plus pertinente au regard des atouts de l'établissement, de ses envies et de ses spécificités locales. Il s'agira lors du festival We Can de justifier du résultat de cette mobilisation collective car c'est le fruit de cette dynamique que le jury On peut mieux faire 😊 appréciera.

Un espace d'expo, un specheur et 3 minutes pour convaincre !

Pour valider le défi n°3, chaque équipe On peut mieux faire 😊 imaginera la manière la plus originale et vivante pour présenter le travail réalisé dans son établissement sur son espace dans le forum du festival WE CAN

Un espace sera affecté à chaque équipe sur lieu du forum qui réunira les 28 établissements de la région. Elles investiront à leur guise le stand qui leur est dédié (fiche technique à venir). Décoration, mise en scène et animations... tout est permis pour permettre la restitution la plus efficace des projets conduits et partager les expériences vécues avec les autres équipes On peut mieux faire.

Sur votre espace, un élève ou un groupe n'excédant pas 3 élèves, accueillera le jury du festival qui passera de stand en stand pour découvrir votre travail. C'est le specheur de votre équipe ! Engagé, drôle ou grave, chanté, slamé, chorégraphié... la forme du propos de votre specheur est complètement libre. Une seule contrainte : 3 minutes seulement pour prouver au jury la sincérité de votre mobilisation écocitoyenne.



Paillettes et tapis vert au FESTIVAL WE CAN



C'est le temps fort de l'opération « On peut mieux faire 😊 ! »

Le festival We Can est la réunion de toutes les équipes « On peut mieux faire » de la région.

Projections, rencontres, expositions,... les festivaliers se découvrent le temps d'une journée et partagent leurs expériences au gré d'une programmation qui met à l'honneur le talent et l'engagement des jeunes de l'enseignement agricole.

Ce jour-là, chaque équipe dispose d'un espace qu'elle scénographie afin de présenter aux festivaliers la **synthèse du travail collectif réalisé** durant l'année scolaire dans son établissement autour des **objectifs du développement durable**.

Le matin, le jury du festival WE CAN circulera dans les allées, à la rencontre des capitaines. Alors, chaque équipe disposera de **3 minutes** pour mettre en lumière, avec enthousiasme et sous la forme de son choix, comment elle a vécu l'aventure « On peut mieux faire » 2022-2023 dans son établissement.

Liste des prix attribués par le jury du festival WE Can

- **Trophée « On peut mieux faire 😊 »** à l'établissement lauréat.

C'est le grand prix attribué par le jury « On peut mieux faire 😊 » au regard de l'investissement des équipes des établissements, de la qualité des productions, de la sincérité des équipes, de l'impact médiatique de la communication portée par les équipes... Il sera délivré à l'établissement qui est également capable de justifier dans la pérennité de ses actions menées.

- **Prix du vlog « Autoportrait éco-engagé »**

Ce prix sera délivré par le jury « Au nom de la Terre » au 3 lauréats du défi n°1 « Raconte ta vie, tourne ton doc et passe à la TV »

- **Prix du speech « On peut ENCORE mieux faire »**

Récompense décernée au.x speechneur.s le.s plus éloquent.s

- **Prix Mille bornes pour ma planète**

Récompense décernée à l'initiative la plus remarquable par son rayonnement, son audace et ses valeurs

- **Prix de la solidarité**

Récompense décernée à l'équipe qui aura fait preuve d'ouverture aux autres, de coopération, d'intérêt pour la diversité et le respect de l'altérité dans sa démarche.

- **Prix de la créativité**

Récompense coup de cœur décernée à l'équipe qui aura démontré le plus d'audace et d'innovation dans les initiatives pour répondre aux défis comme dans sa communication

- **Prix WE d'or prix du travail d'équipe**

Récompense décernée à l'équipe la plus capable de fédérer, de mobiliser, de s'organiser, de laisser une place aux idées et aux talents de chacun.

Déclaration d'intention

Information à transmettre impérativement avant le 21 octobre 2022

Contact : Mathilde Girard natur-academie@educagri.fr

Je soussignés :

Capitaine élève :

nom :

Prénom :

Mail :

Téléphone portable :

Capitaine adulte :

nom :

Prénom :

Mail :

Téléphone portable :

J'inscris mon équipe aux défis suivants :

Défi 1: Raconte ta vie, tourne ton doc et passe à la TV !

candidat 1 :

nom :

Prénom :

Mail :

Téléphone portable :

Décrire le projet du vlog en quelques mots :

.....
.....
.....

Période / date de livraison prévue du vlog:

.....

candidat 2 :

nom :

Prénom :

Mail :

Téléphone portable :

Décrire le projet du vlog en quelques mots :

.....
.....
.....

Période / date de livraison prévue du vlog:

.....

Candidat 3 :

nom :

Prénom :

Mail :

Téléphone portable :

Décrire le projet du vlog en quelques mots :


.....

.....

.....

Période / date de livraison prévue du vlog :

.....

 Renseigner sur papier libre si plus de candidats.

Défi 2 : Tous ensemble, marchons pour la planète et partageons notre envie d’agir

Décrire l’intention et le projet collectif en quelques mots :

.....

.....

.....

Date de réalisation de la marche :

.....

 À fournir avant le 07 avril 2023

Défi 3 : En voilà des idées !

Décrire en quelques mots quels projets vous souhaitez conduire cette année dans votre établissement que vous valoriserez lors du festival WE CAN :

.....


.....

.....

.....

.....

.....

 À fournir avant le 07 avril 2023 : Nom.s de l’élève qui présentera le stand (le specheur !) :

nom :

Prénom :

Mail :

Téléphone portable :

Unité facultative

« Engagement citoyen »

Vous pouvez valoriser votre engagement On peut mieux faire dans votre cursus scolaire ! Foncez !!!!!

Qui sont les candidats concernés par l'unité facultative " Engagement citoyen " ?

Réponse : L'unité facultative « Engagement citoyen » est accessible aux candidats préparant le diplôme du certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAP agricole), du baccalauréat professionnel et du baccalauréat technologique proposé dans un établissement public ou privé sous contrat relevant du ministère chargé de l'agriculture.

L'unité facultative permet de valoriser l'engagement citoyen d'un apprenant de l'enseignement agricole dans le cadre d'activités bénévoles ou de volontariat qu'il conduit dans le cadre de sa vie sociale, dans l'établissement ou en dehors de l'établissement.

Quel type de responsabilité peut-être prise en compte par l'unité facultative «Engagement citoyen » ?

Réponse : L'unité facultative « Engagement citoyen » peut prendre en compte les responsabilités du candidat prises au sein de l'établissement en étant :

- représentant élu des apprenants dans les instances locales, régionales ou nationales des établissements ou de l'enseignement agricole,
- engagé de manière durable comme écoresponsable,
- membre du bureau ou responsable d'un club dans les ALESA ou ASC, mais aussi, les responsabilités prises dans sa vie hors de l'établissement en s'engageant,

Par exemple, dans :

- l'établissement de formation du candidat en qualité de représentant des élèves dans les instances nationales, régionales ou de l'établissement, en qualité d'éco-responsable, de membre du bureau des ALESA ou de responsable d'un club ou de jeune dirigeant de l'UNSS, ...,
- une association ou structure dont les activités couvrent le domaine philanthropique ou social ou sanitaire ou éducatif ou scientifique ou culturel ou concernent la qualité de la vie, de l'environnement, la solidarité internationale, la pratique sportive ou d'activités physiques, la défense des sites et des monuments,
- une structure publique (pompiers volontaires, bénévoles pour des associations sportives ou culturelles, ...).

Quelle est la nature de l'engagement citoyen ?

Réponse : L'engagement citoyen est de nature à "rendre" un service à la collectivité. Pour qu'il puisse être valorisé dans le cadre de l'obtention d'un diplôme, il devra être de nature collectif et/ou collaboratif. Il ne peut s'envisager dans des associations ou des structures à caractère culturel ou directement liées à un parti politique en raison des principes de laïcité et de neutralité du service public de l'éducation.

L'adhésion à une structure (définie dans la réponse à la question²) ne suffit pas à elle seule pour être valorisée au titre de cette unité facultative. Il est nécessaire que le candidat soit impliqué dans la vie et les actions de la structure. Son activité doit s'intégrer dans le fonctionnement global et le collectif de la structure. L'engagement ne peut être ponctuel ; néanmoins, il peut être valorisé au travers d'une action, dès lors qu'il fait partie du "groupe projet" de sa conception à sa conclusion.

Dès que l'apprenant a déterminé l'activité qu'il souhaite valoriser et la structure dans laquelle il va être acteur, avant l'inscription aux examens, il fait connaître son projet au chef d'établissement. Il revient à ce dernier de le valider s'il estime qu'il est cohérent avec les valeurs de la République.

Comment cette unité peut-elle être cumulée avec les enseignements optionnels ?

Réponse : Le candidat à l'examen des baccalauréats technologique ou professionnel, peut choisir de passer une ou deux épreuves optionnelles correspondant aux enseignements optionnels et/ou unité(s) facultatives proposés par son établissement de formation. Le candidat à l'examen au CAP agricole peut choisir de passer une épreuve facultative correspondant aux enseignements/unité(s) facultatifs proposés par son établissement de formation.

Ainsi, l'unité facultative " engagement citoyen " peut être choisie comme épreuve facultative. Le coefficient affecté à l'épreuve est égal à 1.

Dès que l'apprenant a déterminé l'activité qu'il souhaite valoriser et la structure dans laquelle il va être acteur, avant l'inscription aux examens, il fait connaître son projet au chef d'établissement. Il revient à ce dernier de le valider s'il estime qu'il est cohérent avec les valeurs de la République.

Comment se déroule l'évaluation et la notation des candidats ?

Réponse : L'évaluation de l'unité facultative "engagement citoyen" comprend deux parties :

- la première partie se déroule dans le cadre de la structure dans laquelle l'apprenant est engagé .

L'appréciation est réalisée soit par un personnel d'éducation ou d'enseignement impliqué dans l'action ou l'activité si elle

s'est déroulée dans l'établissement de formation du candidat, soit par le Président ou un dirigeant, ou son représentant, dès lors que l'action ou l'activité s'est déroulée en dehors de l'établissement de formation du candidat. Le support d'évaluation se présente sous forme d'une grille critériée nationale renseignée par l'évaluateur et transmise par voie postale au professeur coordinateur de la classe du candidat, au plus tard deux semaines avant le passage de l'épreuve. Les modalités de coordination sont précisées par un engagement préalable entre l'établissement de formation de l'apprenant et la structure.

Dans le cas d'une activité qui s'est déroulée en dehors de l'établissement, une attestation du signataire de la grille (comportant le nom de la structure, le nom du signataire et son statut dans la structure) accompagnera la grille critériée. Cette attestation précisera la nature de l'engagement citoyen du candidat, sa durée et le niveau d'implication de ce dernier. Autant que de besoin, une partie descriptive de l'activité du candidat peut venir enrichir cette attestation.

- L'évaluation de la deuxième partie se déroule dans l'établissement de formation, selon les modalités précisées par la note de service DGER/SDPFE/2017-549 du 21 juin 2017 relative à l'unité facultative « engagement citoyen ».

En voie professionnelle, la note obtenue à l'unité facultative relève du contrôle en cours de formation (CCF).

En voie technologique, la note obtenue relève du contrôle continu (bulletin scolaire).

Pour les élèves préparant le baccalauréat technologique STAV dans les établissements de l'enseignement agricole, la note obtenue à l'unité facultative « engagement citoyen », est prise en compte dans l'évaluation annuelle chiffrée du contrôle continu comme les notes de contrôle continu des enseignements optionnels quel que soit leur nombre (un ou deux).

Où trouver les documents supports d'évaluation de l'unité facultative " Engagement citoyen " ?

Réponse : Les grilles d'évaluation figurent en annexe de la note de service DGER/SDPFE/2017-549 du 21 juin 2017 relative à l'unité facultative « engagement citoyen », consultable sur www.chlorofil.fr.

L'établissement doit-il effectué un bilan ?

Réponse : L'unité facultative « engagement citoyen » fait l'objet d'un bilan annuel établi par l'établissement. A cette fin, les établissements la mettant en oeuvre communiquent à la DRAAF/SRFD le nombre d'apprenants en ayant bénéficié et les activités réalisées.

Un réseau national pour voir encore plus loin...



Nous vous rappelons l'existence du réseau national des écoresponsables de l'enseignement agricole qui peut accompagner les équipes et les élèves à développer des projets et des engagements écoresponsables dans vos établissements.

Pour cela, le réseau vous propose plusieurs ressources et accompagnements :

Le site "tous écoresponsables" : <https://reseau-ecoresponsables.educagri.fr> avec plusieurs ressources et rubriques dont :

- [le fonctionnement du réseau](#) (calendrier des permanences ouvertes à tous, contact..),
- [des outils pour les écoresponsables](#) (badges numériques, unité facultative engagement citoyen, et autres documents pour comprendre ce qu'est l'engagement écoresponsable),
- [pour les établissements](#) et [les encadrants](#) afin de partager des projets au travers de témoignages etc....
- [l'actualité](#) en éducation au développement durable dans la rubrique "actualités"
- des [ressources](#) pour vous aider dans la mise en place de vos projets et les appels à projet dont en particulier l'appel à projet national du réseau ["tous écoresponsables, on parie ?!"](#) (note de service et productions des lauréats)
- des outils de communication (logo, affiches)
<https://drive.google.com/drive/folders/1bFNRwwwYHKN0oiV8aHy6o0p0UbrtG2A0>

Cette année le réseau propose différents rendez-vous en ligne auxquels les équipes et les jeunes peuvent participer :

- **Grande journée de formation pour les élèves écoresponsables le 12 octobre de 10h à 16h30 en ligne par zoom, [inscription ici](#)**
- Différentes permanences dont voici le [calendrier](#)

Contacts : Sofie AUBLIN (DGER/BAEVS) (sofie.aublin@educagri.fr) et Orane Bischoff (Institut Agro - Florac) (orane.bischoff@supagro.fr)